



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarante-cinquième session

Marrakech, 7-14 novembre 2016

Point 16 de l'ordre du jour

Clôture et rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil
scientifique et technologique sur les travaux
de sa quarante-cinquième session**

Rapporteur : M. Aderito Manuel Fernandes Santana (Sao Tomé-et-Principe)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quarante-cinquième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue du 7 au 14 novembre 2016 à Bab Ighli, à Marrakech (Maroc).
2. Le Président du SBSTA, M. Carlos Fuller (Belize), a ouvert la session le lundi 7 novembre et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M. Tibor Schaffhauser (Hongrie) en sa qualité de Vice-Président du SBSTA et M. Aderito Manuel Fernandes Santana (Sao Tomé-et-Principe) en sa qualité de Rapporteur.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 7 novembre, le SBSTA a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2016/3).



4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit :
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux de la session ;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président.
 3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
 4. Rapport du Comité de l'adaptation.
 5. Rapport du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques.
 6. Mise au point et transfert de technologies :
 - a) Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et Réseau des technologies climatiques ;
 - b) Cadre technologique institué en vertu du paragraphe 4 de l'article 10 de l'Accord de Paris.
 7. Questions relatives à l'agriculture.
 8. Questions relatives à l'état de la science et à l'examen :
 - a) Recherche et observation systématique ;
 - b) Conseils sur la manière dont les évaluations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat peuvent éclairer le bilan mondial visé à l'article 14 de l'Accord de Paris.
 9. Impact des mesures de riposte mises en œuvre :
 - a) Forum amélioré et programme de travail ;
 - b) Modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, visés par l'Accord de Paris ;
 - c) Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
 10. Questions méthodologiques relevant de la Convention :
 - a) Interface d'accès aux données relatives aux gaz à effet de serre ;
 - b) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux.
 11. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto :
 - a) Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre ;
 - b) Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre.

12. Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris :
 - a) Directives concernant les approches coopératives visées au paragraphe 2 de l'article 6 de l'Accord de Paris ;
 - b) Règles, modalités et procédures pour le mécanisme créé en vertu du paragraphe 4 de l'article 6 de l'Accord de Paris ;
 - c) Programme de travail relevant du cadre pour les démarches non fondées sur le marché visé au paragraphe 8 de l'article 6 de l'Accord de Paris.
13. Modalités de comptabilisation des ressources financières fournies et mobilisées par des interventions publiques, conformément au paragraphe 7 de l'article 9 de l'Accord de Paris.
14. Rapports sur d'autres activités :
 - a) Rapport annuel sur l'examen technique des informations relatives aux rapports biennaux et aux communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Rapport annuel sur l'examen technique des inventaires de gaz à effet de serre et des autres renseignements communiqués par les Parties visées à l'annexe I de la Convention, conformément au paragraphe 7 de l'article premier du Protocole de Kyoto.
15. Questions diverses.
16. Clôture et rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 15 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 16 de l'ordre du jour)

5. À sa xx^e séance, le xx novembre, le SBSTA a examiné et adopté le projet de rapport de sa session et a autorisé le Rapporteur, avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président, à achever le rapport de la session et à le mettre à la disposition de toutes les Parties.